

**CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE DU CONFLUENT ET DES COTEAUX DE PRAYSSAS**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS - Séance du lundi 09 mars 2026**

Nombre de membres du conseil : 11	Quorum : 5
En exercice : 9	Date convocation : 03/03/2026
Présents à la réunion (à l'ouverture) : 6	Date d'affichage : 03/03/2026
Pouvoirs de vote : 0	

L'an deux mille vingt-six, le neuf mars, à neuf heures, le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale du Confluent et des Coteaux de Prayssas s'est réuni, à la mairie de Prayssas, sous la présidence de Monsieur Philippe Bousquier, Vice-Président du Centre Intercommunal d'Action Sociale du Confluent et des Coteaux de Prayssas (CIAS).

Nom - Prénom	Présent	Pouvoir	Observation	Excusé	Absent
ARMAND José				X	
BOUSQUIER Philippe	X				
CAPOT Louis			Démission		
CLAVEL Etienne			Décédé		
DUCOS Jean-Pierre	X				
LABAT Jocelyne				X	
LARRIERU Catherine				X	
MASCARIN Nicole	X				
MEROT Marie-Thérèse	X				
PALADIN Alain	X				
PERUZZETTO Yolande	X				
<b>Soit, pour cette séance :</b>	<b>6</b>			<b>4</b>	

**Secrétaire de séance** : Marie-Thérèse Mérot

<b>Délibération n°06-2026</b> <b>Budget annexe MARPA - Budget Primitif 2026</b> Annexe 4 : BP MARPA	Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture : 20 MARS 2026 Publication : 20 MARS 2026
---	---

Monsieur le Président, après avoir présenté les propositions pour le Budget Primitif 2026 du Budget Annexe M22 de la MARPA demande au Conseil d'Administration de bien vouloir délibérer.

**Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré,**

6 Voix pour - 0 Voix contre - 0 Abstention

**AR Prefecture**

047-200026839-20260309-062026-DE  
Reçu le 20/03/2026

**Vote** les propositions du Budget Primitif de l'exercice 2026 pour le Budget Annexe M22 de la MARPA :

Investissement :

Dépenses : 238 170,99 € (dont 0,00 € de RAR)

Recettes : 238 170,99 € (dont 0,00 € de RAR)

Fonctionnement :

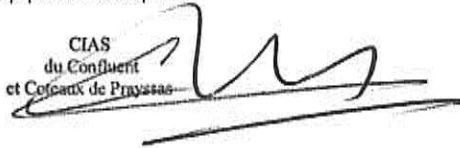
Dépenses : 415 262,62 € (dont 0,00 € de RAR)

Recettes : 415 262,62 € (dont 0,00 € de RAR)

Pour copie certifiée conforme,

Le Président de séance,  
Philippe Bousquier

CIAS  
du Confluent  
et Coteaux de Prayssas



La secrétaire de séance,  
Marie Thérèse Mérot

CIAS  
du Confluent  
et Coteaux de Prayssas

